

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléé : 1

- dont représentés : 8

Votants : 24

- dont « pour » : 24

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le six novembre deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, BARNEAUD Christophe (*départ après la question n°26*), GARNIER Louis Gabriel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, CAPEL Denis

EXCUSES : Mme ALLEMANDI Florence ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à M. BARNEAUD Christophe, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, Mme BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, M. ORTUNO Miguel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. ISOARD Bernard, REYNAUD Frédéric ayant donné pouvoir à M. TRON Jean-Michel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

OBJET : REGIE UBAYE SKI - DECISION MODIFICATIVE N°2.

Le Conseil de communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 novembre 2020 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 4 novembre 2020

Sur Proposition du Vice-Président délégué aux finances,
Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du *budget annexe Régie Ubaye Ski* qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses :

Art 6063	-	500.00 € (1)
Art 673		1.00 € (2)
Art 6226	-	1.00 € (3)
Art 023		500.00 € (4)

TOTAL **0.00 €**

Recettes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Art 2121- 1002 500.00 € (5)

TOTAL **500.00 €**

Recettes :

021 500.00 € (4)

500.00 €

- (1) Diminution poste acquisition petit matériel Nordique
- (2) Annulation Titre de l'année 2019 concernant les arrondis pour le prélèvement à la source
- (3) Moins-value sur Honoraires
- (4) Vrt Section Investissement
- (5) Plus-Value sur Terrassement pistes Nordique

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme VAGINAY RICOURT Sophie.

